

LYCEE FRANÇAIS MALABO

BP 134 MALABO
- GUINEE EQUATORIALE -

Téléphone : 00 240 333 09 29 12 / 00 240 222 19 82 50

Courriel : ecolefrance-malabo@guineanet.net

Site internet : www.ecolefrancaisedemalabo.org



Compte-rendu du Conseil d'école du 26 mars 2015

Secrétaire de séance : Patrick JEANNINGROS

Présents : **voir liste émargement**

Le procès-verbal du précédent conseil est approuvé. Des erreurs portant sur l'ancienneté ont été corrigées. L'ordre du jour est approuvé. Une question posée par Mme RUIZ-HALYS sera ajoutée en fin de séance.

1) Budget de l'APE

Il a été approuvé par l'assemblée générale des parents d'élèves, mais la faible participation à cette AG est à regretter. L'importance de cette instance est pourtant primordiale dans la vie de l'établissement.

Les dépenses prévues sont très supérieures aux recettes. Une hausse forte des écolages étant repoussée, il sera nécessaire de puiser dans les réserves propres de l'APE.

Voici le tableau résumé des grands blocs de dépenses et de recettes :

	Dépenses		recettes
fonctionnement	210 251 002 CFA	frais scolarité	969 906 000 CFA
salaire	52 5 793 337 CFA		16 608 549
rémunération résidents part + ISVL	237 491 130 CFA		
Dépenses d'enseignement	57 500 000		
contribution APEFE	57 582 360 CFA		
investissement	46 237 241 CFA		
	1 122 887 710 CFA		986 514 549 FCFA
		prélèvement	136 373 161 FCFA

Les commandes de matériel pour la rentrée 2015 vont être prochainement préparées :

- 9 millions de FCFA sont prévus pour le CDI et la BCD.
- 4,5 millions de FCFA sont prévus pour les matériels scolaires et le matériel collectif.
- 36 millions de FCFA sont prévus pour les dépenses d'enseignement.

2) Préparation de la rentrée 2015

Deux départs sont confirmés chez les enseignants résidents : Mme Rachel LIEGE et Mme Florence CLAUDE.

Deux départs sont confirmés chez les enseignants en contrat local : M. MANGUE EDU (arts) et Mme Stéphanie NANG NANG.

Une commission de recrutement se réunira le 2 avril pour le recrutement des nouveaux résidents.

Une mission locale recrutera les enseignants en contrat local. Un poste au moins sera créé à l'école primaire. Il y aura aussi un recrutement spécifique de professeurs du second degré : les personnels visés doivent être titulaires d'un Master 1 ou Master 2 ; des incitations en nature sont à l'étude (aide au logement, billet d'avion...)

La carte scolaire sera finalisée au mois de juin.

La répartition des classes pour l'année prochaine est prévue ainsi :

- 6 classes de maternelle
- 4 classes de CP-CE1
- 5 classes de cycle 3 (49 élèves de CE2, 58 élèves de CM1-CM2)
- 2 classes de sixième pour 31 élèves attendus. Un tel effectif oblige à ouvrir deux classes, ce qui ne sera pas le cas pour les petites sections elles aussi chargées (28 élèves de moyenne).

3) Etat des travaux

Les travaux dans le nouveau bâtiment sont avancés et se présentent bien.

Le bâtiment devrait être opérationnel pour la prochaine rentrée.

Dans le nouveau bâtiment, les salles ne seront pas spécialisées par matière. Chaque classe se voit affectée à une salle et ce sont les professeurs qui se déplacent. L'espace d'affichage peut être partagé entre eux.

Chaque salle sera équipée d'un vidéoprojecteur.

Il y aura aussi une salle informatique avec 14 postes, et un laboratoire.

Les élèves de cinquième seront équipés de tablettes numériques.

Cent millions de FCFA sont prévus pour l'équipement du collège-lycée. Une participation de l'état équato-guinéen est espérée.

Le nouveau terrain de sport est en cours de réalisation. L'occupant précédent est parti, les bâtiments sont en construction.

Deux nouvelles salles de classe seront créées dans l'ancien bâtiment, à l'usage des classes primaires.

Une salle de motricité à l'usage des classes de maternelle est prévue dans le nouveau bâtiment.

Les anciens conteneurs n'abriteront plus de classes, sauf pour des activités exceptionnelles.

Un préau couvert sera construit.

Il n'y a pas de possibilité de construire une piscine dans l'enceinte actuelle.

4) Calendrier scolaire 2015-2016

Ce calendrier comprendra cinq périodes approximativement égales, séparées par quatre périodes de courtes vacances.

Il y aura en tout 179 jours de travail, soit 864 heures effectives. Les plus longues journées dureront 5 h 30. Les semaines seront de 24 heures.

Les années précédentes, il existait une rigoureuse alternance de périodes de 7 semaines de travail et 2 semaines de vacances. Mais il a été constaté que beaucoup d'élèves – environ

30 % ! – sont absents au début du mois de janvier, en raison des fêtes espagnoles traditionnelles ou des difficultés du retour. Pour régler ce problème, la durée des vacances de Noël sera portée à trois semaines, cependant que les vacances de février et de la Toussaint seront réduites de trois jours.

Le conseil d'établissement se prononcera par un vote au sujet du nouveau calendrier, qui sera ensuite soumis à l'Inspecteur de l'Education Nationale pour contrôle, puis validé par l'Ambassade.

Les membres du conseil d'école interrogés par sondage semblent majoritairement favorables à ce projet de calendrier.

5) Projet éducatif et aménagement du temps scolaire

La journée de travail actuelle a été jugée trop longue par l'Inspecteur de l'Education Nationale : de 7 h 20 à 13 h en continu pour certains élèves.

Un nouveau rythme est à l'étude, permettant de mener des activités en français l'après-midi, hors contexte scolaire :

- 4 heures seront travaillées le matin (8-12 h)
- 1 heure sera travaillée l'après-midi. S'y ajouteront les APC (soutien scolaire actuel) et des activités extra-scolaires. L'après-midi aura une durée totale de 1 h 45.

Il est prévu que les activités extra-scolaires soient menées par les enseignants eux-mêmes, dans le but d'augmenter le temps d'exposition des élèves à la langue française.

Les horaires des classes primaires et secondaires sont harmonisés de façon à réduire les déplacements des parents qui ont des enfants dans les deux degrés.

La proposition finale n'est pas prête, car très complexe à mettre au point. Elle nécessitera beaucoup de concertation et une adhésion forte de toute la communauté scolaire.

Cette proposition sera diffusée aux parents au mois de mai. Elle pourrait être votée en juin si elle fait l'objet d'un consensus suffisant.

Objection d'une maman d'élève : les travailleurs équato-guinéens ont en général une pause méridienne de 13 h à 14 h 30, ce qui est en harmonie avec l'horaire actuel. Des mouvements d'élèves à 12 h et 15 h seront plus difficiles à gérer pour les parents.

6) Le projet d'établissement

Le document de présentation du projet d'établissement permet une lecture à trois niveaux :

- Pour le spectateur curieux, p. 1
- Pour le professionnel externe ou le parent engagé, p. 2

- Pour les professionnels acteurs et les parents impliqués, v. les fiches suivantes

Ce projet sera adopté définitivement en conseil d'établissement au mois de juin. Il est déjà engagé et un certain nombre d'actions sont déjà menées :

- Dédouement des cours d'espagnol en 6^e et 5^e
- Mise en place du programme d'enseignement des langues (séance 0 hebdomadaire pour les non-hispanophones sur la DNL + cours d'espagnol en APC = 1 h 30)
- Augmentation des horaires d'anglais en vue du Cambridge dont nous sommes centre d'examen
- Recrutement d'un professeur de FLE spécifique
- Appui d'une orthophoniste
- Aide aux devoirs

7) Bilan des projets menés et perspectives

La formule du cross sera modifiée.

Dans le cadre de la semaine de la francophonie, une quarantaine de spectacles ont été donnés par les classes : théâtre, marionnettes, chant, poésie... Le vendredi a été consacré aux ateliers de la francophonie.

Il y aura des photos de classe prises à partir du 30 mars.

Un tournoi de beach-rugby aura lieu le 11 avril à Sipopo.

Une journée des sciences est à l'étude.

Il y aura un festival de l'oral en fin d'année, ouvert aux parents. Il y aura également un spectacle de chant choral à l'ICEF.

Frédérique Mackowiak dirige actuellement le concours logo.

En fin d'année, il y aura un bal des lycéens.

La kermesse pourra avoir lieu si les parents d'élèves s'impliquent dans l'organisation.

8) Questions diverses

Mme Ruiz-Halys demande si un enseignement est donné concernant la problématique de l'égalité homme-femme. Les enseignants reçoivent-ils une formation ou une information à ce sujet ? Possédons-nous des outils pédagogiques ?

Réponse de M. le Proviseur :

C'est une question importante qui doit être traitée le plus tôt possible, dès la maternelle, dans des situations de classes quotidiennes. Les enseignantes de l'école maternelle et primaire peuvent trouver des idées d'activité sur le site suivant :

<http://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons.html>

En France, les rectorats assurent la formation des enseignants dans ce domaine. Dans notre zone géographique, il n'existe pas de formation continue ni aucune action prévue, mais nous pouvons faire une demande sur le plan de formation interne qui sera élaboré en mai.

Il est possible d'organiser une animation inter-degrés sur cette question.

Le secrétaire

Patrick Jeanningros

Le Proviseur

Pierre Guénais